

CONTRIBUTION SUR LA CRISE ACTUELLE

Vœu déposé par le Bureau

■ Session du 18 décembre 2018

La France connaît depuis plus d'un mois une grave crise à travers la mobilisation de citoyennes et citoyens qui expriment leur mal-être et leurs difficultés à vivre.

Cette situation impacte l'ensemble de la société. Par la réalité de leur vécu, par leurs revendications et par la spontanéité de leur action témoignant d'une exaspération ancienne, des citoyennes et des citoyens mobilisés ont su mettre en exergue leurs difficultés concrètes rencontrées au quotidien et prendre à témoin l'ensemble de la société française.

L'augmentation des prix des carburants a pu être un détonateur. Cependant, d'autres sujets émergent dans les expressions : mobilité, pouvoir d'achat, accès aux soins, accès aux services publics, défiance vis à vis de la représentation publique... La situation créée, inédite dans notre histoire politique et sociale, interpelle toutes les politiques publiques, pas seulement celles relevant de la responsabilité de l'Etat.

Le CESER des Pays de la Loire, dans la diversité de ses composantes, a souligné depuis de nombreuses années dans plusieurs rapports la réalité de la fracture territoriale et tout récemment dans celui d'octobre 2017 intitulé « *L'équilibre des territoires en Pays de la Loire : un équilibre à maintenir et à consolider* » voté à l'unanimité des membres. Ce rapport faisait notamment remonter la réalité du déclassement vécu par certaines catégories sociales et les risques d'une hémorragie en alertant sur le fait « *qu'il y a tout lieu de prendre au sérieux une spirale de développement qui tend à accentuer les écarts entre les territoires, et d'approfondir l'analyse et le traitement des facteurs en mouvement* ».

Fort de ce constat, du compte-rendu du Conseil des ministres du 12 décembre engageant le Grand Débat et précisant que « *le CESE et les CESER seront saisis à la fois pour être réceptacles d'un certain nombre de ces débats et formuler des propositions thématiques retenues* », le CESER des Pays de la Loire juge indispensable de modifier son programme de travail et de se remobiliser sur la résorption de la fracture sociale et territoriale.

Un groupe de travail spécifique, en lien avec les 7 commissions thématiques du CESER, composé de représentants des 4 collèges va reformuler les suggestions concrètes faites depuis plusieurs années dans ses rapports, proposer de nouvelles actions à l'échelle des territoires de la région et participer à la concertation locale dans le cadre défini par l'Etat en lien avec la Commission Nationale du Débat Public, le CESE, CESER de France et les territoires.

En se mobilisant de manière exceptionnelle dans un contexte exceptionnel, le CESER des Pays de la Loire souhaite contribuer à l'édifice d'une concertation renouvelée, respectueuse du rôle des corps intermédiaires, et des décisions qui sont prises démocratiquement au sein d'une République apaisée.

Entendues les interventions de Mme Isabelle MERCIER (CFDT), MM. Jacques BORDRON (au nom d'Éléonore BLEUZEN, FAGE), Jérôme HANARTE (CFE-CGC), Jacques BROUSSEAU (U2P), Jean BRUNACCI (Solidaires), Mme Caroline SALIOU (APEL), MM. Antoine CHARLOT (Comité 21), Jean-Louis LARDEUX (Chambre d'agriculture), Mme Florence LACAZE (CRAJEP), M. Daniel JURET (CGT-FO), Mme Elisabeth COSTAGLIOLA (PEEP), M. Olivier MORIN (CPME), Mme Bérandère FEUFEU (CLCV), MM. Didier HUDE (FSU), Jean CESBRON (MEDEF), Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER (USH), M. Marc MARHADOUR (UDES-UNIFED), Mme Francine DESNOS (CGT), M. Raymond DOIZON (CCIR), Mme Isabelle PAUL-BOUMARD (CFTC), M. Alain DURAND (Personnalité qualifiée), Mme Laurence BESSONNEAU (Chambre de métiers), M. Michaël LANGOUET (CJD)

100 votants. Adopté par : 95 pour, 3 contre et 2 abstentions